



# Charte éthique Code de conduite

Notre façon de travailler





---

**Proche de vous, novateur et sensible à vos besoins, PNS INTERIM place l'humain au cœur de l'entreprise.**

**Nos devoirs sont à la hauteur de nos ambitions : valoriser l'ensemble de nos collaborateurs, contribuer au rayonnement de notre profession et innover de façon permanente, afin de satisfaire nos clients dans le respect d'une éthique forte.**

**Notre code de conduite s'articule autour de valeurs fondamentales qui portent un message positif et nous aident à faire les bons choix.**

**Le Groupe PNS a conscience de l'importance d'agir avec intégrité et dans le respect des droits de l'homme.**

**PNS INTERIM a également conscience de sa responsabilité en termes de relations extérieures. Dans le cadre des interactions avec ses candidats, fournisseurs, clients et autres partenaires commerciaux, PNS INTERIM met tout en œuvre pour faire respecter son code de conduite et favorise un dialogue actif et suivi avec les parties prenantes du monde du travail.**

**Au sein de PNS INTERIM, nous avons construit et nous continuons à encourager une culture ouverte, de respect mutuel et de confiance dans un environnement collaboratif où nos collaborateurs peuvent venir chercher de l'aide, des conseils et parler ouvertement.**

**Pour la réussite durable de PNS INTERIM, il est essentiel de maintenir des standards optimaux de conduite éthique et de s'assurer que nous répondons à toutes nos obligations légales. Ce code de conduite rassemble l'ensemble des principes de base à respecter. Nous vous faisons confiance pour vous approprier et appliquer nos principes et nos valeurs.**

---

## NOS VALEURS PRINCIPALES

---



### Sens du service

Nous construisons des relations durables avec nos clients et nos salariés intérimaires. Notre professionnalisme repose sur une expertise métier et une connaissance fine de nos clients, de leurs entreprises et de nos candidats. Une plus-value est apportée à nos clients et nous leur transmettons nos meilleures compétences au moment opportun. Notre seul objectif est de satisfaire nos interlocuteurs au quotidien, avec professionnalisme, écoute et réactivité.



### Partage

Nos comportements quotidiens sont guidés par le respect et la confiance mutuelle. Nos équipes partagent leurs bonnes pratiques, quels que soient leur métier et secteur d'activité. Notre savoir-être s'incarne dans les notions d'équipe, de confiance et de talent.



### Responsabilité

Nous favorisons, avec intégrité et transparence, l'épanouissement professionnel et personnel de chacun, dans un souci de développement durable. Nous assurons aux salariés, ainsi qu'à leur famille un revenu, un statut et un avenir. Nous favorisons la diversité, l'égalité et agissons avec intégrité et respect.



### Confiance

Nous plaçons l'humain au cœur de l'entreprise et proposons des emplois aux personnes, leur donnons de l'expérience et l'opportunité de construire leur avenir. Nous attachons une haute importance aux relations humaines et collaborons avec nos interlocuteurs dans le plus grand respect et avec considération.



### Réactivité

Nous connaissons les besoins urgents de nos clients, c'est pourquoi nos équipes sont formées pour être les plus réactifs possible.



### Sécurité

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour préserver la santé et l'intégrité physique de nos salariés et agir en faveur de leurs conditions de travail pour favoriser le bien-être professionnel.



### Progrès

Pour marquer notre différence, nous sommes engagés dans une démarche constante de progrès et d'innovation. La satisfaction de nos clients et candidats nous mobilise au quotidien.



## LA CONFORMITE AVEC LA LOI

---

**PNS INTERIM** applique la législation sur les grands thèmes suivants :

- **L'emploi** : Le droit du travail, la sécurité sociale, la réglementation de l'immigration.
- **La sécurité** : La protection de la santé physique et mentale des salariés en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation.
- **L'information** : La protection des données personnelles, les informations confidentielles.
- **Les pratiques commerciales** : La lutte contre la corruption et le trafic d'influence, une concurrence loyale, le respect des lois antitrust.
- **Les finances et la transparence** : Les rapports financiers, les informations privilégiées, la cession de titres, les lois anti-corruption, la lutte contre le blanchiment d'argent.
- **Juridique** : Les règles relatives aux niveaux d'autorité et de délégation de pouvoirs, à la conservation de documents, etc.
- **Ressources humaines** : Le recrutement, la rémunération, les procédures de licenciement, la formation, la gestion des salaires, la sécurité générale.
- **Comptabilité** : Le grand livre général, les écritures de journal, les grandes prévisions budgétaires.
- **Fiscalité** : L'impôt sur le revenu et l'impôt à la source, la TVA.
- **Trésorerie** : La gestion de la trésorerie, les garanties.
- **Informatique** : Les sauvegardes, les archives, les réseaux, le contrôle des changements.



Notre travail se fonde sur nos valeurs principales. Ainsi, **PNS INTERIM** :

> Défend et favorise une culture riche et inclusive basée sur le respect et **l'égalité des chances**. Nous refusons toute discrimination fondée sur le sexe, la religion, la race, l'origine (nationale ou ethnique), la culture, le niveau social, l'incapacité ou la maladie, l'orientation sexuelle, la situation de famille, l'âge ou les opinions politiques. Lorsque nous sélectionnons un candidat pour un client ou choisissons de promouvoir un collaborateur, notre décision se base exclusivement sur les compétences de la personne.

> Apporte une extrême attention à la **santé et la sécurité**, notamment pour les collaboratrices et collaborateurs permanent(e)s et intérimaires

> S'efforce de garantir des **cadres et des conditions de travail sûrs, sains et respectueux de l'environnement**. Chaque membre du groupe est tenu de respecter la législation en vigueur en matière de **sécurité et de santé**. Nous nous assurons que ces règles soient respectées lorsque les salariés intérimaires travaillent chez nos clients.

> Adopte des politiques adaptées visant à **prévenir et réagir rapidement à tout évènement affectant la sureté, la sécurité ou la santé de nos équipes**. **PNS INTERIM** s'assure que les pratiques ou les conditions de travail dangereuses soient **signalées** afin que les mesures puissent être prises sans tarder. Tout accident lié au travail, quelle que soit sa gravité doit être signalé sans délais.

> Traite les autres **équitablement**, agit avec **respect et considération** et dans le respect des droits de l'homme. **PNS INTERIM** ne tolère ni intimidation ni harcèlement, de quelque forme que ce soit.

> Garantit un **environnement de travail propice** permettant aux personnes d'apprendre de leurs réussites comme de leurs échecs et d'évoluer professionnellement.

> S'engage en faveur d'une **rémunération juste et compétitive**, pour nos collaborateurs comme pour nos candidats.

> **Prévient les conflits d'intérêt**

> Adopte dans tous ses contacts avec les autorités un **comportement éthique et professionnel**.

- > **Signe des accords commerciaux clairs et sans ambiguïté**, que l'autre partie soit un client, un fournisseur, un collaborateur ou un candidat. **PNS INTERIM** tient ses engagements et fait preuve de loyauté afin de garantir ses droits.
- > **Mène ses activités dans le strict respect des lois, avec éthique et intégrité.** **PNS INTERIM** soutient la lutte anti-corruption et mène une politique de tolérance zéro dans ce domaine.
- > **Développe ses avantages concurrentiels uniquement par des moyens légaux.**
- > Connait et respecte la réglementation sur les **délits d'initiés et l'abus de marché** concernant toutes les transactions liées aux titres de **PNS INTERIM** de quelque nature qu'ils soient.
- > Connait et respecte les lois relatives aux règles en matière de **droit de la concurrence**.
- > **Communique de manière transparente, précise, opportune et efficace**, en respectant toutes les exigences légales.
- > **Protège les données sensibles** et prend toutes les mesures appropriées pour garantir leur confidentialité.
- > **Veille au respect de la vie privée** de ses collaborateurs et de ses candidats.
- > S'engage en faveur d'un **comportement responsable** vis-à-vis de l'environnement et met tout en œuvre pour renforcer cet engagement. **PNS INTERIM** prend en compte l'impact de son activité sur l'environnement et cherche à le réduire au maximum.



## En cas d'infraction...



Si vous pensez qu'un collaborateur enfreint la loi ou ce code de conduite, vous devez intervenir.

En cas d'infraction à l'un des principes du code de déontologie, les collaborateurs sont invités à utiliser en priorité les canaux de remontées habituels, à savoir notamment la ligne hiérarchique, les instances dédiées, etc.

Il est de votre devoir de prévenir, rectifier ou signaler immédiatement la situation en suivant la procédure suivante :

1. Essayez de résoudre vous-même le problème en parlant avec le collaborateur ou avec le candidat pour l'amener à stopper le comportement.
2. Prenez contact avec votre supérieur hiérarchique
3. Contactez votre représentant des Ressources Humaines pour toutes les questions juridiques ou relatives aux conditions de travail.

Fait à Bernolsheim,  
Le 29 mars 2022

Noureddine KASRI  
Directeur Général

